

# BULLETIN DE VOEUX

à retourner à Ligue de l'enseignement du Gers / saison culturelle 2019-2020

36, rue des Canaris - BP 20587 - 32022 AUCH CEDEX 9

## MERCI DE LIRE TRES ATTENTIVEMENT

**INSCRIPTIONS / Seuls les retours courriers seront enregistrés / toute fiche incomplète ne sera pas prise en compte.**

**Le nombre de places et de représentations est limité** pour des raisons budgétaires et logistiques. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée, dans la limite des places proposées et en fonction de l'organisation des tournées. **L'inscription n'implique donc pas automatiquement la participation**

**Les lieux de représentations** sont déterminés, en partie, en fonction des bassins géographiques des inscriptions afin de minimiser au mieux les temps et frais de transport. Quand certains lieux ont déjà été choisis, ils sont indiqués sur la plaquette.

Vous devez réserver les places pour tous les spectacles en début d'année scolaire pour permettre d'éventuelles séances supplémentaires ou le remplacement par un autre spectacle en cas de sureffectif. Pour chaque spectacle, le nombre de jeunes spectateurs étant raisonnablement limité pour assurer de bonnes conditions de représentation, il est conseillé de s'inscrire rapidement.

Selon votre demande et les places disponibles, nous vous adresserons un mail de confirmation pour l'ensemble des spectacles choisis et/ou une proposition pour un autre spectacle **aux alentours des vacances d'automne**. Nous vous contacterons ensuite, une vingtaine de jours avant le début de chaque tournée pour laquelle vous avez été retenus, pour vous informer du lieu, jour, heure de la représentation. **Lisez attentivement tous les emails qui vous parviendront en réponse à vos demandes (confirmation, spectacle complet, autre proposition, jour, horaires, lieu de votre venue). Contactez-nous en cas de doute.**

Le succès de Théâtre Jeune Public, grâce à la qualité des spectacles proposés, nous conduit à refuser l'inscription d'élèves. C'est pour cela qu'une fois le lieu, la date et l'heure confirmés et l'effectif validé par vos soins, votre engagement est ferme et définitif et toute place est due. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité maintenue.

L'économie du spectacle vivant est différente de celle du cinéma : tous nos frais sont fixes, quel que soit le nombre d'élèves dans la salle : cachets, droits d'auteur, transport des artistes, des élèves, hébergement et repas, etc.

**RÈGLEMENT - tarifs 2019/2020** : entrée : 3.70 € pour les écoliers (sauf pour *Pingouin\** tarif unique : 5.00€), 5.00 € pour les collégiens, 6.00 € pour les apprentis, lycéens et étudiants / transport : participation de 1.00 € par élève

Gratuité pour les enseignants et accompagnateurs

La facturation s'établira sur la base des réservations confirmées par vos soins (**soit sur le nombre d'élèves inscrits** et non sur le nombre d'élèves présents le jour de la représentation). Le règlement se fera par chèque le jour de la représentation. Une facture vous sera envoyée ultérieurement.

**TRANSPORT** / Nous vous invitons à regrouper au minimum et si possible 2 classes sur un même spectacle pour éviter de multiplier le nombre de bus. **Nous nous chargeons de commander le bus qui conduira les enfants à la salle de spectacle.** Environ 10 jours avant le spectacle, vous recevez un mail indiquant le nom du transporteur ainsi que les horaires de départ et de retour à l'établissement scolaire (fixés par les transporteurs). Par mesure de précaution, assurez-vous auprès du transporteur quelques jours auparavant qu'il ait bien pris en compte le déplacement. Nous le faisons aussi mais deux précautions valent mieux qu'une. Nous vous rappelons que l'heure d'arrivée demandée, 10-15 min avant le début du spectacle, est à respecter pour que nous puissions vous placer pendant ce temps afin que le spectacle commence à l'heure. Si vous pensez qu'un car est là trop tôt, faites-le attendre, les enfants qui arrivent très en avance sur la représentation s'impatientent. Nous sommes dans le cadre du spectacle vivant et à la demande des compagnies, nous ne pouvons commencer à faire entrer les spectateurs qu'une fois la présence de tous les spectateurs avérée. Nous sommes tous responsables du respect des horaires, merci avec nous, de vous y employer au mieux. Le nombre d'accompagnateurs sera pris en compte selon le B.O. hors série n°7 du 23/09/1999 - organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Au-delà, l'accompagnateur supplémentaire paiera sa place et la participation au transport.

**A NOTER** / Les modifications concernant les rythmes scolaires, avec pour conséquence des emplois du temps et des horaires variés, compliquent l'organisation des transports des élèves, surtout pour les représentations qui ont lieu l'après-midi. Nous avons adapté nos horaires au mieux. Il faut toutefois savoir qu'en fonction de la durée du spectacle et de l'éloignement de la salle de spectacle, il peut arriver que le temps du spectacle chevauche le temps scolaire et le temps périscolaire. C'est une contrainte qu'il faut accepter tout en sachant que les sorties culturelles peuvent faire partie des sorties exceptionnelles au même titre que les voyages scolaires autorisant des souplesses dans les horaires de classe et du temps périscolaire.

**POUR LES MATERNELLES**, il nous est toujours impossible, pour des raisons financières, d'organiser des représentations uniquement le matin. Les représentations de l'après-midi sont donc maintenues.

**EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** / **Les différentes propositions sont mentionnées dans la plaquette. Vous nous informez de vos souhaits dans les cases prévues à cet effet sur la fiche d'inscription.** Veuillez nous préciser lors de votre inscription, si votre classe travaille sur un projet autour de l'éducation artistique car le nombre de places étant limité, nous porterons une attention particulière à votre venue.

# UNE FICHE PAR CLASSE


Numéro d'ordre d'arrivée : .....

Etablissement : .....

Responsable d'établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

 ..... E. mail : .....

**Heures des cours : matinée de.....h..... à.....h..... / après-midi de.....h.....à .....h..... (pour l'organisation des transports, merci)**

Informations complémentaires : IMPORTANTES ET INDISPENSABLES POUR L'ORGANISATION DES TOURNEES

Disposez-vous d'un car communal ? ..... Si oui, nombre de places ? .....

**Enseignant :** ..... **Cours ou classe**.....

* Ordre de priorité	Titre	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs	Jour(s) impossible(s) <small>(PRIS EN COMPTE DANS LA MESURE DU POSSIBLE)</small>	<b>PARCOURS EDUCATION ARTISTIQUE CULTURELLE</b> <small>(mentionnés dans la plaquette)</small>  <b>Souhait de participation :</b> <b>Merci de cocher</b> à titre indicatif pour nous. (vous devrez impérativement prendre contact auprès des structures partenaires indiqués dans la brochure pour les différents parcours proposés)

\* Ces choix n'assureront pas une inscription automatique sur le(s) spectacle(s) que vous avez retenu(s).

**N.B. : LES LIEUX DES REPRESENTATIONS seront déterminés en fonction des bassins géographiques des inscriptions. Ils seront choisis pour être au plus près des établissements - sauf cas particulier sur les partenariats avec la Halle aux Grains à Samatan, le théâtre des Carmes à Condom où dates et lieux sont mentionnés dans la plaquette. Les établissements scolaires des secteurs concernés seront prioritaires.**

**ESCALES EN SCENES - LIVRET DU JEUNE SPECTATEUR (voir page x)**

Nombre de livrets : .....x 1€ = .....

Joindre à ce bulletin votre règlement par chèque à l'ordre de Ligue de l'enseignement du Gers

**J'ai lu et accepte les conditions mentionnées dans le bulletin de vœux et dans la brochure**

Fait à..... le.....

**Signature de la direction**

- Si vous vous inscrivez sur plusieurs spectacles pour un même niveau de classe, merci de nous indiquer celui que vous choisissez en priorité. Notez vos préférences en numérotant de 1 à +, en effet il ne nous sera pas toujours possible de...